

inséparables l'un de l'autre, la société crée l'homme, et l'homme la société. L'homme a des besoins et une conscience; il veut que les premiers soient satisfaits et que la seconde soit respectée et protégée. La société a, avant tout, l'obligation de faire qu'il en soit ainsi.

Si la société n'est pas un obstacle à son accomplissement, s'il rencontre dans l'État qui l'incarne une conscience compréhensive de la sienne, l'homme s'y intègre; dans le cas contraire, il se dresse contre la société. Ce n'est pas l'homme qui a tort, c'est justement la société, parce que, dans la société, il y a des humains, et il est inhumain que la société ne remplisse pas son rôle d'obligation fondamentale.

L'homme a des droits, mais s'il n'a pas la force de les défendre, comment peut-il les faire respecter? Dans l'affrontement entre l'homme et la société, c'est toujours l'État qui l'emporte, parce qu'il est le plus fort; même en cas de révolution où, par nécessité biologique, il se reconstitue sitôt détruit, si grande est la disproportion des forces en présence, que la notion de droit, dans tous les cas, est dérisoire et inadéquate.

Monsieur l'Orateur, un grand nombre d'individus sont devenus des épaves, des endurcis, des criminels, des bandits. A qui la faute? Je me permets ici d'analyser la situation.

Quelles sont les causes? S'il y a tant de désordre dans notre société, dans notre pays, c'est surtout parce que notre économie, à plusieurs points de vue, ne remplit pas son rôle. C'est surtout parce qu'elle est antisociale, antihumaine, décevante, privant les hommes du nécessaire, privant les individus du droit sacré aux nécessités de la vie...

Je vous ferai remarquer, monsieur l'Orateur, qu'il est 10 heures.

M. l'Orateur: A l'ordre!

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, pour répondre à cette question-là, si le député de Compton-Frontenac est pour parler plus longuement et que le vote a lieu par la suite, s'il y en a d'autres qui veulent parler, il continuera ses observations demain.

[Traduction]

Des voix: Aux voix.

M. Cowan: Dix heures.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. l'Orateur: Le ministre des Travaux publics désire-t-il faire une déclaration maintenant?

[M. Latulippe.]

• (10.00 p.m.)

L'hon. M. McIlraith: Oui, monsieur l'Orateur. Je tiens à confirmer l'annonce déjà faite que l'exposé budgétaire aura lieu demain soir à huit heures. A ce propos, je demanderais à la Chambre de consentir à suspendre la séance demain soir entre sept et huit heures, étant donné que l'exposé budgétaire sera présenté à huit heures.

Des voix: D'accord.

L'hon. M. McIlraith: Je demanderais alors à la Chambre d'examiner l'opportunité de prolonger l'ordre spécial inscrit au *Feuilleton* concernant le débat sur la peine capitale jusqu'à sept heures demain soir. Si j'obtiens le consentement unanime, je présenterai cette motion.

Des voix: Six heures.

M. l'Orateur: La présidence a entendu une objection.

M. Caouette: Après l'exposé budgétaire, demain soir, entamerons-nous immédiatement le débat sur le budget?

L'hon. M. McIlraith: Monsieur l'Orateur, afin de vous faciliter les choses, j'avais l'intention de vous donner un aperçu de nos travaux au cours des prochains jours. J'ai demandé, comme les députés ont remarqué, de continuer le débat sur l'abolition de la peine capitale demain et, de passer à l'exposé budgétaire à huit heures demain. Mercredi, nous avions prévu l'étude du budget supplémentaire des dépenses et des deux projets de loi sur les juges, qui prendront peu de temps je crois. Nous pourrions ensuite reprendre le débat sur la peine capitale mercredi et, au besoin, jeudi également.

J'ai fait part de nos projets dans l'espoir qu'il pourrait y avoir une mise aux voix sur le projet de résolution lorsque tous les députés qui veulent parler l'auront fait, soit demain ou peut-être même mercredi ou jeudi. Nous aurions voulu ensuite reprendre le débat sur le budget vendredi et le continuer durant 4 jours. Ce sont les travaux que nous avons envisagés, mais comme nous ne pouvons obtenir le consentement pour continuer le débat sur la peine capitale demain, la Chambre peut s'attendre que le gouvernement mettra en délibération n'importe quel article inscrit au *Feuilleton*.

L'hon. M. Churchill: Pourriez-vous nous dire au préalable quelle sera la question mise en discussion?

L'hon. M. McIlraith: J'ai tenté de donner un avis préalable et je viens d'énumérer les